



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Subvention Jeunes Promoteurs accordée à Despaties X-Termination

Mont-Laurier, le 10 janvier 2012 - Le Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle annonce le versement d'une subvention provenant de son fonds Jeunes Promoteurs à monsieur Yan Despaties pour le démarrage de son entreprise Despaties X-Termination.

C'est suite à l'obtention de son certificat en extermination en novembre dernier que le CLD a versé cette subvention de 5 000 \$ à monsieur Despaties. Ce dernier est désormais en mesure d'offrir ses services de gestion antiparasitaire à toute la MRC d'Antoine-Labelle tant pour une clientèle résidentielle, commerciale, institutionnelle ou agricole. L'entreprise offre également ses services pour l'extermination des punaises de lit. Notons que monsieur Despaties a acquis la clientèle et les équipements de DL Extermination (propriété de M. Denis Labelle) en juin dernier.

À propos du Fonds Jeunes Promoteurs

Le Fonds Jeunes Promoteurs est une aide financière versée sous forme de subvention aux jeunes entrepreneurs de 18 à 35 ans. Cette subvention est accordée aux promoteurs dont les projets répondent, entre autres, aux critères suivants :

- S'appuyer sur un plan d'affaires démontrant la viabilité et la rentabilité du projet ;
- Fournir un travail à temps plein pour le promoteur ;
- Être financé en partie par une mise de fonds égale ou supérieure à la subvention demandée ;
- Être réalisé dans un des secteurs d'activité économique non exclus par le CLD d'Antoine-Labelle.

Pour de plus amples informations sur le Fonds Jeunes Promoteurs, contactez madame Isabelle Legault, au Centre local de développement d'Antoine-Labelle, au 819 623-1545 poste 406 ou par courriel au i.legault@cldal.com.

- 30 -

Source : Isabelle Legault, agente de développement économique
CLD d'Antoine-Labelle
819 623-1545 poste 406
i.legault@cldal.com